

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
EN UN LOT D'UNE

MAISON D'HABITATION

à **BEARD-GEOVREISSIAT (01460), 100 Impasse en Ponfiat**

SUR LA MISE A PRIX DE 62.500 € (soixante deux mille cinq cent euros) outre charges

ADJUDICATION LE MARDI 16 juin 2026 à 14 Heures

à l'audience d'adjudication du Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de BOURG-EN-BRESSE (Ain),
au Palais de Justice de ladite ville, **32 avenue Alsace Lorraine.**

Cette vente est poursuivie à la requête la société **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT**, société anonyme à conseil d'Administration au capital de 124.821.703,00 €, dont le siège est 39 rue Mstislav Rostropovitch 75017 PARIS, identifiée au SIREN sous le numéro 379 502 644 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, venant aux droits de la société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHONE ALPES AUVERGNE en vertu d'un acte du 18 juin 2015 avec effet au 1er juin 2015, venant elle-même aux droits de la société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE FINANCIERE RHONE AIN suite à fusion par absorption selon procès-verbal d'AGE et d'AGO en date du 24 décembre 2007, prise en la personne de ses représentants légaux en exercice et domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat constitué Maître Luc ROBERT, avocat associé au sein de la **SELARL L.ROBERT ET ASSOCIES**,

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Une maison à usage d'habitation outre terrain attenant, sis sur le territoire de la commune de BEARD-GEOVREISSIAT (01460), 100 impasse en Ponfiat, figurant au cadastre de ladite ville en section AD n° 188 lieudit « GRAND CHAMP » pour une contenance de 08a 00ca, comprenant :

*Au rez de chaussée, deux logements en cours de réalisation,

-un premier logement comprenant une première pièce d'une surface de 27.40 m² à laquelle on accède de l'extérieur par une porte PVC vitrée, une deuxième pièce, d'une surface de 2,89 m², à usage de petit local technique dans lequel se trouve un tableau électrique, une troisième pièce de 14,11 m², toilette salle d'eau d'une surface de 6.31 m²

- un deuxième logement comprenant une première pièce de 24.54 m², une deuxième pièce de 14,43 m² et une salle d'eau de 3.63 m²

- garage avec deux portes battantes métalliques.

* au premier niveau auquel on accède par un escalier extérieur, puis une terrasse carrelée et au moyen d'une porte vitrée en PVC : Un sas d'entrée, Un hall d'entrée, de 2.05 m², salon salle à manger de 30.02 m², une cuisine de 18,45 m², une buanderie, couloir de distribution, quatre chambres, salle d'eau, WC

Cour pavée au sud du bâtiment, partie engazonnée au nord du bâtiment à l'ouest et à l'est et un jardin potager côté Nord. Le terrain est clôturé sur tout son périmètre, par une clôture grillagée côtés est, ouest et nord, et par un muret surmonté d'un grillage côté sud. La propriété est complétée par un auvent bétonné sous le balcon côté sud, soutenu par deux piliers en béton.

Formant le lot numéro NEUF (9) du lotissement dénommé « LOTISSEMENT RESIDENTIEL DE PONFIAT »

Les biens sont actuellement occupés par les débiteurs.

Une visite des lieux sera effectuée par la SELARL AHRES, Commissaires de justice à la résidence de BOURG-EN-BRESSE (01), le mardi 19 mai 2026 de 10 H à 11 H.

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat du Barreau de l'Ain et à condition d'avoir procédé à la **consignation obligatoire d'une somme égale à 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €**, par un chèque de banque établi à l'ordre de la CARPA RHONE ALPES constituée séquestre à cette occasion (avec obligatoirement l'attestation de la banque quant à l'origine des fonds).

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution de BOURG EN BRESSE (RG 25/00036), au cabinet de l'avocat poursuivant, sur les sites internet : <https://www.lucrobert-avocats.fr> et <https://www.encheres-publiques.com>

Fait et rédigé à Bourg en Bresse le 21 avril 2026
Pour extrait, **Me Luc ROBERT, Avocat associé de la SELARL L.ROBERT et Associés**